

Page: 1/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Formule moleculaire H K O
- · Formule de structure: KOH
- · Nom du produit: Potasse caustique
- **FDDS** n•: CH0207
- · **No CAS:** 1310-58-3
- · Numéro CE:

215-181-3

· Numéro index:

019-002-00-8

- · Numéro d'enregistrement 01-2119487136-33
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Secteur d'utilisation
- SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- SU9 Fabrication de substances chimiques fines
- SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)
- SU24 Recherche scientifique et développement
- · Catégorie du produit
- PC19 Intermédiaire
- PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
- PC21 Substances chimiques de laboratoire
- PC29 Produits pharmaceutiques
- PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
- PC40 Agents d'extraction
- · Catégorie du procédé
- PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
- PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
- PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
- PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
- PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
- PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).
- PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- · Catégorie de rejet dans l'environnement
- ERC1 Fabrication de substances
- ERC2 Formulation de préparations
- ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoire
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

CARLO ERBA REAGENTS

Chaussée du Vexin

Parc d'Affaires des Portes - BP616 27106 VAL DE REUIL Cedex

Téléphone: +02 32 09 20 00 Télécopie: +02 32 09 20 20



Page : 2/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 1)

· Contact:

Q.A / Normative

email: MSDS_CER-SDS@cer.dgroup.it

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France (ORFILA 24h/24) - Tel: +33 (0)1 45 42 59 59

Belgium - Tel : 32 070/245 245

EU Tel : 112 Suisse : 145

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.



Xn; Nocif

R22: Nocif en cas d'ingestion.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les Substances de la CE", Dir. 67/548/CE, dans la dernière version valable, et de la "Directive générale de classification pour les Préparations de la CE", Dir. 99/45/CE, dans la dernière version valable.

· Système de classification:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les Substances de la CE", Dir. 67/548/CE, dans la dernière version valable.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- $\cdot \textit{Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008}$

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS05

GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page: 3/12

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 2)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- · 2.3 Autres dangers -
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.1 Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

1310-58-3 Potasse caustique

- · Code(s) d'identification
- · Numéro CE: 215-181-3
- · Numéro index: 019-002-00-8

SECTION 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après l'accident.

- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Consulter immédiatement un médecin.

Boire de l'eau en abondance et aérer la pièce.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indications destinées au médecin: Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.



Page : 4/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 3)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· Renseignements généraux:

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression, approuvé par MSHA/NIOSH (ou l'équivalent) ainsi qu'un équipement de protection couvrant tout le corps.

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Oxydes de Potassium.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz de combustion et les gaz d'incendie.
- · Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Renseignments généraux: Utiliser un matériel de protection adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.
- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

En cas de poussière/d'aérosols utiliser un équipement de protection individuelle.

Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Pour les poudres fines utiliser un aspirateur.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière et d'aérosols.

Adopter une ventilation adéquate aux endroits où vous développez la poussière.

Bien dépoussiérer.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Prévention des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 5)



Page : 5/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 4)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-58-3 Potasse caustique (50-100%)

VME (France) Valeur momentanée: 2 mg/m³

 \cdot **DNEL**

Oral LD50 365 mg/kg (rat)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuelle: -
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou imbibés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

- · Protection respiratoire: Filtre P3, pour les opérations pouvant produire des poussières.
- · Protection des mains:

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.



Gants de protection

Gants en caoutchouc

· Matériau des gants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Gants légers à usage unique en PVC ou PE

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.



Page : 6/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 5)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Masse molaire 56,1 g

· Aspect:

Forme: Solide
Couleur: Blanc
Odeur: Inodore
Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non applicable.

· Changement d'état

Point de fusion: 360 °C
Point d'ébullition: 1327 °C

Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): La substance n'est pas inflammable.

· Température d'autoinflammation:

Température de décomposition: Non déterminé. • **Auto-inflammation:** Non déterminé.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:Non déterminé.Supérieure:Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 0 hPa
Densité à 20 °C: 2,04 g/cm³
Densité relative. Non déterminé.
Densité de vapeur. Non applicable.
Vitesse d'évaporation. Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20 ℃: 1120 g/l

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non applicable. **Cinématique:** Non applicable.

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Voir 10.3
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

En cas de dilution ou de dissolution dans l'eau, il se produit toujours un fort échauffement. Corrode l'aluminium.

- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Oxydes de Potassium.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 Page : 7/12

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 6)

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif. · Ingestion: Harmful if swallowed
- · Inhalation:

Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Autres indications (sur la toxicologie expérimentale): On ne connaît pas d'autres données importantes.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Procédé:
- · Informations écologiques: Non disponible.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque:

Effets localisés: peut donner lieu à une modification du pH avec détérioration de la vie aquatique.

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (WGK allemands) (classification selon liste): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Réutiliser s'il est possible ou s'adresser à une entreprise de rejet.

· Code déchet:

(suite page 8)



Page: 8/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015 Date d'impression: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 7)

L'Union européenne ne fixe pas de règles uniformes pour l'élimination des déchets chimiques, qui sont des déchets spéciaux. Leur traitement et l'élimination de la législation interne de chaque pays. Ainsi, dans chaque cas, vous devriez contacter les autorités concernées, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des déchets.

2001/573/CE: Décision du Conseil du 23 Juillet 2001 modifiant la liste des déchets contenus dans la décision 2000/532/CE.

Directive 91/156/CEE du Conseil du 18 Mars 1991 modifiant la Directive 75/442/CEE relative aux déchets.

· Emballages non nettoyés:

Les contenants et emballages contaminés par des substances ou préparations dangereuses, avoir les produits du même traitement.

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil du 20 Décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

· Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit. Laver avec de l'eau devant être traitée avant l'élimination.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

SECTION 14: In	formations relativ	es au transport

- · 14.1 No ONU
- UN1813 · ADR, IMDG, IATA
- · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- $\cdot ADR$

1813 HYDROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE

· IMDG, IATA POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· Classe 8 (C6) Matières corrosives.

· Étiquette

· IMDG, IATA



· Class 8 Matières corrosives.

· Label

· 14.4 Groupe d'emballage

II· ADR, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Polluant marin: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

· Indice Kemler: F-A,S-B· No EMS:

(suite page 9)



Page: 9/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015 Date d'impression: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

	(suite de la pag	
Segregation groups	Alkalis	
· Indications complémentaires de trans	port:	
ADR		
Quantités exceptées (EQ):	E2	
Quantités limitées (LQ)	1 kg	
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2	
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g	
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g	
· Catégorie de transport	2	
Code de restriction en tunnels	E	
· IMDG		
Limited quantities (LQ)	1 kg	
Excepted quantities (EQ)	Code: E2	
~	Maximum net quantity per inner packaging: 30 g	
	Maximum net quantity per outer packaging: 500 g	
''Règlement type'' de l'ONU:	UN1813, HYDROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE, 8, II	

SECTION 15: Informations réglementaires

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS07 GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail: -
- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (classification selon liste): peu polluant.

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page: 10/12

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 9)

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: E.S. & Q.A.
- · Réferences bibliographiques

ECDIN (Environmental Chem. Data and Information Network)

IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)

NIOSH - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Roth - Wassergefährdende Stoffe

Verschueren - Handbook of Environmental Data on Organic Chemicals

Merian- Metals and their compounds in the environment.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

 $DNEL: Derived\ No\text{-}Effect\ Level\ (REACH)$

Met. Corr.1: Corrosive to metals, Hazard Category 1

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A

· . Sources.

Dir. 67/548/CE, dans la dernière version valable.

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006, REACH.

Règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008, CLP, dans la dernière version valable.

Globally Harmonized System, GHS

ADR 2011

- FR

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 11/12

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 10)

Annexe: Scénario d'exposition

- · Désignation brève du scénario d'exposition Produits chimiques pour laboratoire
- · Secteur d'utilisation
- SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- SU9 Fabrication de substances chimiques fines
- SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)
- SU24 Recherche scientifique et développement
- · Catégorie du produit
- PC19 Intermédiaire
- PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
- PC21 Substances chimiques de laboratoire
- PC29 Produits pharmaceutiques
- PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
- PC40 Agents d'extraction
- · Catégorie du procédé
- PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
- PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
- PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
- PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
- PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
- PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).
- PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- · Catégorie de rejet dans l'environnement
- ERC1 Fabrication de substances
- ERC2 Formulation de préparations
- ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
- · Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition
- Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
- · Conditions d'utilisation Conformément aux instructions d'utilisation.
- · Durée et fréquence 5 jours de travail/semaine.
- · Paramètres physiques
- · Etat physique Solide
- · Concentration de la substance dans le mélange Matière première.
- · Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité

Conformément aux instructions d'utilisation.

Inférieur à 100 g par utilisation.

- · Autres conditions d'utilisation
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité (mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle).

· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs

Eviter le contact avec les yeux.

Eviter le contact avec la peau.

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 12/12

Date d'impression : 21.01.2015 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2015

Nom du produit: Potasse caustique

(suite de la page 11)

 $\cdot Autres\ conditions\ d'utilisation\ avec\ influence\ sur\ l'exposition\ du\ consommateur$

Conserver hors de portée des enfants.

· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit

N'est pas applicable.

- · Mesures de gestion des risques
- · Protection du travailleur
- · Mesures de protection organisationnelles

Aucune mesure particulière n'est requise.

Respecter une bonne hygiène industrielle.

Pour des utilisations spéciales, il est conseillé de vérifier, avec le fabricant, la résistance aux produits chimiques des gants de protection, cités ci-dessus.

· Mesures techniques de protection Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

· Mesures personnelles de protection

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

Lunettes de protection hermétiques

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Gants de protection

Gants en caoutchouc

· Mesures pour la protection du consommateur

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

· Mesures de protection de l'environnement

· Eau

En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.

· Mesures pour l'élimination

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

· Procédés d'élimination

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale
- · Estimation de l'exposition
- · Consommateur N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- · Guide pour l'utilisateur en aval Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR